



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 75611

## Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la recrudescence des agressions verbales et physiques à l'encontre des inspecteurs du permis de conduire. En effet, en 2001, soixante-dix-neuf agressions ont été recensées au niveau national. Pour éviter les risques d'agression, une nouvelle procédure est déjà expérimentée dans dix départements depuis quelques mois. Dans le cadre de cette procédure, l'inspecteur n'a plus à annoncer au candidat son résultat dès la fin de l'épreuve. Le candidat le reçoit par courrier dans les vingt-quatre heures qui suivent l'examen. Aussi, il aimerait savoir si cette nouvelle méthode pourrait se généraliser à l'ensemble du territoire français.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75611

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement, transports, logement et tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 avril 2002, page 2071